



CENON : l'Art d'Agir

Le projet l'Art d'Agir/PROCCREA (projet collectif de création artistique) est inscrit dans le contrat de ville de la métropole bordelaise. Il touche une trentaine de jeunes en formation. L'action se déroule sur les quartiers Palmer-La Sarailière-8 mai 1945-Dravemont.

Thème(s): culture

Public ciblé: Jeunes adultes

Trois raisons pour présenter l'action:

- 1) favoriser la capacité d'agir des jeunes et leur adaptation dans l'environnement économique,
- 2) agir sur les représentations intersubjectives pour une meilleure compréhension culturelle,
- 3) favoriser l'accès à la formation et l'insertion professionnelle des jeunes écartés des services de droit commun.

Descriptif de l'action:

L'Art d'agir-PROCCREA s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans réunissant les critères suivants :

- être issu de la Rive-droite,
- posséder un faible niveau de qualification,
- être en difficulté d'insertion professionnelle et sociale.

Cette action correspond en réalité à la fusion de 2 dispositifs aux ambitions semblables : l'Art d'Agir créé en 2000 pour le territoire des Hauts de Garonne (Cenon, Floirac, Lormont) et PROCCREA (PROjet Collectif de CREation Artistique) instauré en 2003 pour les communes d'Ambares et Lagrave, Bassens et Saint-Loubès).

Leur objectif est de travailler les savoirs de base, le projet personnel et professionnel à travers l'élaboration d'un projet collectif de création artistique. L'action a visé 30 jeunes pour un total de 28 035 heures en formation (septembre 2017 à juillet 2018). L'objectif cherche à favoriser la capacité d'agir de la personne et son adaptation afin qu'elle construise sa place dans l'environnement social et économique. Le contenu de la formation réunit un projet collectif de création artistique, le projet personnel et professionnel, les savoirs de base et l'alternance en entreprise.

Les stagiaires sont issus des quartiers relevant du contrat de ville de Bassens, Cenon, Floirac, Lormont. C'est un public fragile, peu autonome et d'un bas niveau de qualification. Ils ont formulé le désir de construire un projet professionnel d'avenir. Ils sont stagiaires de la formation professionnelle rémunérés par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, statut qui favorise leurs premiers pas vers un parcours d'insertion ou de réinsertion.

L'oeuvre réalisée par l'ensemble des stagiaires reste le vecteur partagé du collectif. De nombreux élus, institutionnels, partenaires, parents, anciens stagiaires se sont déplacés pour découvrir les ressentis et les témoignages à vif de ces jeunes aux parcours difficiles, restitués sous différentes formes (illustrations, écrits, lectures, chants,...) en mai 2018. Une grande partie de ces créations ont été compilées dans un album.